

Au niveau mondial, l'organisation s'est imposée comme une source régulière de conseils pour de nombreuses organisations internationales, donateurs de l'OCDE et coalitions d'OSC sur les réformes potentielles des aspects suivants : architecture financière internationale, initiatives d'allègement et viabilité de la dette, considérations liées à la politique et à l'efficacité de l'aide, flux de capitaux privés. Pour en savoir plus sur les rapports issus de ces projets, veuillez consulter la page des [travaux de recherche commandités](#) .

DFI bénéficie d'une vaste expérience de la prestation de services consultatifs, notamment en aidant les pays en développement à :

- conduire une [analyse de la viabilité de la dette](#) , élaborer des politiques et stratégies de désendettement nationales et établir des limites d'emprunt nationales;

- négocier l'allègement de la [dette multilatérale](#) , bilatérale du [Club de Paris](#) et [hors Club de Paris](#) ,
et de la [dette commerciale](#) , ainsi que prévenir les [litiges](#) ou s'en défendre, en partie sous l'égide du [Programme de renforcement des capacités PRC PPTE](#) ;

- élaborer et mettre en œuvre des politiques pour la [mobilisation de ressources extérieures](#) , notamment prendre des décisions sur l'accès aux marchés de capitaux internationaux, obtenir une notation financière nationale, élaborer une politique d'aide de façon à optimiser la qualité et l'efficacité de l'aide et mettre en œuvre cette politique en négociant avec les donateurs d'aide, de manière à modifier leur comportement;

- restructurer leurs portefeuilles de [dette intérieure](#) et élaborer des stratégies de nouvelle émission pour approfondir leurs marchés, réduire les taux d'intérêt et prolonger les échéances;

- renforcer les politiques des pays, de manière à attirer des capitaux privés étrangers (IDE,

flux de portefeuille, prêts du secteur privé), diversifier les pays sources et secteurs/régions hôtes, réduire le coût des capitaux et en accroître la viabilité et la contribution au développement national. Pour des suggestions sur l'élaboration d'un plan d'action politique dans ce domaine, cliquez [ici](#) (voir page 12).

Dans la mesure du possible, nous préférons toujours prêter assistance de manière à maximaliser la formation des fonctionnaires nationaux, afin de renforcer leurs propres capacités techniques, leur évitant ainsi de faire appel à nos services ou à ceux d'autres conseillers à plusieurs reprises. Cela leur permet aussi de prendre l'initiative pour conseiller leurs propres dirigeants, au lieu de dépendre de nous. En outre, ces services consultatifs étant fournis sur une base non lucrative, ils sont considérablement plus économiques que ceux d'organisations commerciales.

Derniers travaux accomplis par DFI dans ce domaine:

[Janvier 2013 - Séminaire DfID sur le renforcement de la responsabilité mutuelle](#)



DFI a [partagé](#) les enseignements tirés de son expérience lors d'un séminaire organisé par le Ministère britannique du développement international (DfID) où des intervenants de DfID Afghanistan et de Sierra Leone étaient également présents. Le séminaire a traité des points clés suivants : le besoin d'adapter les processus de RM aux pays (par ex, PFR, PRI et états fragiles), une collaboration plus étroite entre les processus de RM et de New Deal, générer un engagement politique par les bailleurs et les gouvernements bénéficiaires, renforcer l'inclusion des parlements et de la société civile et les besoins en renforcement des capacités.

[1-2 août 2012 - Cadre de viabilité de la dette et politique d'emprunt non-concessionnel du FMI](#)



Financé par l'OIF dans le cadre de son assistance aux Ministres des finances francophones, DFI est intervenu lors du Caucus FMI/BM des ministres des finances africains à Kinshasa sur le thème de la Viabilité de la dette – Une revue du cadre CVD-PFR et changer la politique d'emprunt non-concessionnel du FMI. Les présentations sont disponibles [ici](#) et [ici](#).

[Juin-Septembre 2012 - Assistance en responsabilité mutuelle en Afghanistan](#)



DFI a fourni une assistance technique au gouvernement afghan et à DfID pour préparer le contenu et les mécanismes de mise en œuvre pour le [Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo](#), par le biais duquel l'Afghanistan et ses donateurs seront responsables les uns envers les autres en termes de réalisation des promesses faites à la conférence des donateurs de Tokyo de juillet 2012. Les travaux ont mis l'accent sur la réduction des niveaux de conditionnalité pour l'Afghanistan, l'augmentation des cibles de responsabilité pour les donateurs, sur des suggestions de mécanismes d'exécution solides et sur le besoin d'une coordination plus étroite avec les initiatives du New Deal.

[Juin 2012 - Travaux conjoints DFI/COMSEC sur les financements innovants](#)



BMZ Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development

[dres sur la Gestion des crises de la dette souveraine et les](#)



[Président de l'Assemblée nationale \(AN\) de la République centrafricaine](#)

Staatsssekretariat für Wirtschaft
Séretariat d'Etat à l'économie
Segretariato di Stato dell'economia
State Secretariat for Economic Affairs

[Ministère de l'Économie et des Finances](#)



[Participation à une réunion d'experts de la PNUCED](#)

[Ministère de l'Économie et des Finances](#)